Liste des emplacements réservés			
N°	Destination	Superficie	Bénéficiaire
1	Réalisation de continuité douce	460 m²	Commune
2	Réalisation d'une continuité douce	316 m²	Commune
3	Réalisation d'une continuité douce	570 m²	Commune
4	Extension du cimetière	702 m²	Commune
5	Prolongement de la voie d'accès au cimetière	173 m²	Commune
6	Accès à l'extension de la zone	508 m²	Commune
7	Accès sur l'arrière de la zone	637 m²	Commune
8	Ouvrage d'évacuation des eaux pluviales	1078 m²	Commune
9	Aménagement de voirie lié à l'échangeur de la Guibrée	26494 m²	Conseil Départemental
10	Accès à la zone à urbaniser	400 m²	Commune

Légende

LIBELLE

- Emplacement reserve
- Espace boise classe a preserver au titre de l'article L123-1-5
- Espace boise remarquable a preserver au titre de l'article L123-1-5
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Terrain cultive a proteger en zone urbaine
- Zones humides
- Cours d'eau a preserver au titre de l'article L123-1-5
- Espace boise remarquable a preserver au titre de l'article L123-1-5
- Cones de vue à préserver
- Patrimoine à préserver au titre de l'article L123-1-5,7 du CU: Patrimoine bati
- Patrimoine à préserver au titre de l'article L123-1-5,7 du CU: Petit Patrimoine
- Bâti non référencé au cadastre
- Zonage

LIBELLE

- Anciens sites de dépôt de matériaux inertes et de carrières
- Plan d'eau
- Périmètre d'impact du bruit des infrastructures - Catégorie 3
- Périmètre de 100 m. autour de la station d'épuration
- Zone de préemption dans un espace naturel et sensible
- Zones humides

N

0 40 80 160 240 320 Mètres

Plan Local d'Urbanisme

Commune de
Avessac
Département de Loire-atlantique

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :

2 0 AVR. 2017
le Maire
Alain BOUGOUIN

Octobre 2019

4.3 Zonage modifié BOURG

1:2 000

AGENCE CITTÉ CLAES
ARCHITECTURE URBANISME PAYSAGE
6, rue Gustave Eiffel case 4005
44806 Saint-Herblain cedex
Tel: 02.51.78.67.97 / Email : agence.citte-claes@citte.biz